



Shared Services
Canada

Services partagés
Canada

PO Box 9808
STN T CSC
K1G 4A8

Casier postal 9808
Station T, CSC
K1G 4A8

L'honorable Kevin Sorenson, C.P., député
Président
Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Président,

La présente lettre vise à faire le point sur les plans et les priorités de Services partagés Canada (SPC) à la suite du dépôt du budget de 2018. La dernière mise à jour a été envoyée le 1^{er} décembre 2016 et portait sur la réponse du gouvernement au Rapport 4, *Services partagés en technologies de l'information*, des rapports du vérificateur général du Canada produits à l'automne 2015, qui a été déposé en juin 2016 par le Comité permanent des comptes publics (CPCP).

Depuis la dernière mise à jour de SPC, le Ministère a réalisé d'importants progrès. Grâce à un financement de deux ans octroyé dans le budget de 2016, il a été en mesure de remplacer environ 40 000 composants de technologie de l'information désuètes qui posaient un risque pour les systèmes essentiels à la mission. SPC a établi des normes pour tous ses services et rend compte publiquement de son rendement par rapport à ces normes. La satisfaction des ministères à l'égard de ces services n'a cessé d'augmenter depuis décembre 2015, passant de 2,8 à 3,4 sur une échelle de 5 points. Le Ministère a connu du succès, par exemple, par la réalisation de grands projets de technologie de l'information, comme le superordinateur de prévisions météorologiques à Dorval (Québec) et le centre de données à la fine pointe de la technologie à Borden (Ontario).

Depuis sa création en 2011, SPC a réalisé tous ces progrès malgré le manque de ressources et d'autres défis fondamentaux. Ces défis ont été confirmés dans les constatations et les recommandations du vérificateur général du Canada et dans le rapport de 2016 du CPCP. Reconnaissant que des changements stratégiques fondamentaux étaient nécessaires, SPC a lancé une vaste consultation sur ses plans à l'automne 2016 afin d'obtenir le point de vue des employés du gouvernement, de l'industrie des technologies de l'information, des ministères et de la population canadienne. De plus, le président du Conseil du Trésor a commandé la réalisation d'un examen indépendant de SPC, qui a été effectué par Gartner et s'est conclu à l'hiver 2017. L'examen indépendant a confirmé que les « services partagés » constituent le modèle approprié pour les technologies de l'information du gouvernement du Canada. On y a également souligné l'extrême importance d'agir dans plusieurs domaines, notamment la gouvernance, l'amélioration de la gestion et de la stabilisation de la prestation de services, l'investissement pour remédier au manque de fiabilité de

l'infrastructure existante et l'élaboration d'un modèle de financement à long terme plus durable.

Le budget de 2018 vient combler des lacunes en proposant un investissement important dans le renouvellement de SPC. Un financement de 2 milliards de dollars sur cinq ans et de 349,8 millions de dollars par année par la suite est proposé pour que le Ministère puisse améliorer la gestion, la prestation de services et l'infrastructure des technologies de l'information au sein du gouvernement. De plus, le budget propose 125 millions de dollars sur six ans à l'appui d'autres priorités gouvernementales, comme le recensement de 2021, le Sommet du G7 et les niveaux d'immigration de 2018 à 2020. Enfin, le budget réservait 110 millions de dollars pour aider les partenaires de SPC à préparer leurs applications en vue de leur migration à l'extérieur des centres de données vieillissants.

L'engagement pris dans le budget de 2018 à l'égard de SPC marque le début d'une réorientation de la façon dont le Ministère est positionné pour permettre au gouvernement du Canada de concrétiser sa vision numérique. Le financement du budget de 2018 servira à faire progresser chaque composante du plan du gouvernement visant à mettre sur pied une plateforme numérique moderne, fiable et sûre :

- Gouvernance : Au cours de la dernière année, les comités de la haute direction de l'ensemble du gouvernement ont réalisé d'importants progrès dans l'amélioration de la planification organisationnelle et de l'établissement des priorités. Le budget de 2018 propose de renforcer davantage la gouvernance des technologies de l'information et de redéfinir le rôle du dirigeant principal de l'information du gouvernement du Canada pour traiter en priorité les besoins numériques et opérationnels, gérer activement la communauté de dirigeants principaux de l'information et soutenir l'innovation. Le rôle décisionnel délégué du Bureau du dirigeant principal de l'information du gouvernement du Canada serait appuyé par une structure de gouvernance horizontale sollicitant une contribution ministérielle sous forme de conseils techniques (par l'entremise du Conseil d'examen de l'architecture d'entreprise) et de conseils stratégiques (par l'entremise du Comité du sous-ministre sur les priorités et la planification d'entreprise), le Conseil consultatif externe sur le numérique fournissant des idées et des conseils supplémentaires. Cela permettrait de combler une importante lacune dans la gouvernance actuelle de la technologie de l'information dans l'ensemble du gouvernement Canada, ce qui était l'une des principales conclusions de l'examen indépendant de SPC. La conformité aux instruments de politique continuerait d'être surveillée au moyen des mécanismes existants, et l'application finale continuerait d'incomber au Conseil du Trésor. La fonction plus générale du rôle proposé pour le Bureau du dirigeant principal de l'information du gouvernement du Canada cadre également avec les leçons tirées de l'examen récent de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye, particulièrement en ce qui concerne l'attribution de la responsabilité des projets de transformation du gouvernement à un seul ministre et à un seul administrateur général, et non à un comité de fonctionnaires.

- Adoption de solutions infonuagiques : SPC investira dans l'infrastructure et les services nécessaires pour accélérer l'adoption d'un modèle d'informatique en nuage à l'échelle du gouvernement. En collaboration avec le Centre de la sécurité des télécommunications (CST), SPC lancera des projets visant à améliorer la sécurité des systèmes de technologie de l'information du gouvernement et à se protéger contre les cybermenaces, notamment en établissant des connexions sécurisées avec les principaux fournisseurs de services infonuagiques et en renforçant davantage la sécurité du réseau de télécommunications du gouvernement.
- Outils : Le financement prévu dans le budget de 2018 servira également à investir dans des outils et des processus opérationnels robustes qui permettront de gérer l'infrastructure du gouvernement de façon plus efficace et plus sécuritaire. Par exemple, le Ministère procédera à un inventaire complet de tous les biens de technologie de l'information dont il a la responsabilité – une principale recommandation issue de l'examen réalisé par Gartner et une condition préalable essentielle à la gestion efficace et au financement durable à long terme de ces actifs.
- Soutien des anciens systèmes : L'état des systèmes de technologie de l'information vieillissants du gouvernement du Canada constituait le risque le plus important selon le rapport d'examen de Gartner. Les investissements prévus dans le budget de 2018 permettront à SPC de poursuivre ses activités régulières pendant un certain temps, dans le cadre de la transition vers la pleine réalisation de la vision numérique du gouvernement. Le Ministère remplacera l'ancienne infrastructure informatique non fiable qui a atteint sa fin de vie utile et mettra à niveau les serveurs du gouvernement qui utilisent Windows 2008, car ce système d'exploitation ne sera plus pris en charge par Microsoft après janvier 2020. SPC fera également des investissements substantiels pour augmenter son effectif afin de stabiliser et d'améliorer la prestation de services aux ministères, et par conséquent, aux Canadiens et aux Canadiennes.

Le budget de 2018 permet à SPC de continuer à réaliser des progrès réels sur les défis soulignés par le vérificateur général du Canada, le CPCP et Gartner. Au moment de sa dernière mise à jour au CPCP en décembre 2016, SPC devait terminer les consultations, examiner les résultats de l'examen indépendant et dialoguer avec les ministres au sujet des exigences pour l'avenir avant de pouvoir répondre pleinement aux demandes d'information du Comité. Après le dépôt du budget de 2018, le Ministère est maintenant en mesure de finaliser les plans de regroupement et de modernisation de l'infrastructure des technologies de l'information du gouvernement.

SPC a également entamé des discussions avec les ministères et les organismes centraux sur les mérites des différents modèles de financement afin de s'assurer que le Ministère dispose des ressources nécessaires pour assumer les frais des services, de la croissance, des activités de modernisation et du renouvellement des actifs de

technologie de l'information vieillissants. Lorsqu'un nouveau modèle de financement sera choisi, SPC modifiera sa stratégie d'établissement des prix des services et sa méthode de calcul des économies.

Selon une approche progressive au cours des prochains mois, SPC demandera au Cabinet d'examiner et d'approuver ses plans de mise en œuvre du budget de 2018. Les détails des plans et des progrès du Ministère seront présentés dans le prochain cycle de son plan ministériel et de son Rapport sur les résultats ministériels. Ces documents contiendront également des renseignements pertinents pour le Comité, en réponse aux recommandations n^{os} 5 à 8 de son rapport de 2016. SPC a également élaboré et mis en œuvre un cadre de réalisation des avantages afin d'évaluer les progrès de ces plans et d'assurer une harmonisation avec les résultats tangibles et positifs pour les Canadiens et les Canadiennes. Lorsque le Cabinet aura approuvé les plans de mise en œuvre de SPC, j'aimerais offrir une séance d'information technique aux membres du CPCP afin de discuter de certains points mentionnés dans la présente lettre.

J'espère que cette mise à jour aura été utile au CPCP. Si vous désirez obtenir d'autres renseignements à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Ron Parker
Président

c. c. M. Michel Marcotte, greffier du Comité permanent des comptes publics